CONSEIL MUNICIPAL D'ONANS

Mardi 19 novembre 2024- 17h30

Présents : Claude Hueber, Gilles Pelay, Laurent Folle, Corinne Smith, André Streit, Jean-Pierre Giovanini.

Absents excusés : Céline Naviet procuration à Claude Hueber, Claude Billot procuration à Gilles Pelay, Aurélien Dinet procuration à Laurent Folle.

. **Votants : 9** Secrétaire de séance Jean-Pierre Giovanini.

Lecture par le secrétaire du compte-rendu du conseil précédent qui est adopté à l'unanimité.

1) Présentation projet OPALE

Présentation par les chargées d'études de la Société OPALE DEVELOPPEMENT de Fontain (25) du projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur la parcelle ZH 42 lieu-dit « Coteau Triboulement » contenance de 0.9040 ha. La société OPALE propose de limiter le projet de construction à l'ancienne décharge (la procédure est actuellement trop contraignante pour la partie actuellement exploitée en agriculture).

La société OPALE présente le projet d'implantation, les procédures administratives à venir, et la promesse de bail emphytéotique entre la commune d'Onans propriétaire du terrain et la société OPALE chargée de la construction et de l'exploitation de la centrale photovoltaïque.

Divers points sont discutés comme les chemins et leur entretien, le montant de la location du terrain ou les impacts éventuels sur la pratique de la chasse. Des pistes pour un autre lieu de stockage des matériaux inertes et des branchages sont évoqués.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, considérant la fin de l'utilisation en décharge et dépôt de matériaux, décide la mise en valeur de ce terrain par l'installation d'une centrale photovoltaïque.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, après examen du projet, autorise le Maire à signer une promesse de bail emphytéotique avec la société OPALE pour le développement du projet.

2) Noël des enfants, Noël des anciens.

Rappel : Noel des anciens au restaurant l'AGAPE à L'Isle sur le Doubs le 5 décembre, Spectacle des enfants à la Salle JP Thomas le 11 décembre (refaire une invitation).

3) Affaires diverses.

-Laurent Folle attire l'attention du Conseil et du Maire sur l'urgence de reboucher les trous sur la voirie devant la propriété Faivre (compétence commune) et de relever le regard rue des canon RD455 (compétence département).

Fin du Conseil à 20h